

ledélit

Publié par la société des publications du Daily, une association étudiante de l'Université McGill



Édition spéciale
sexualité

Congrès de QS : À nous demain

Le parti célèbre en discours politiques et performances musicales.



LOUISE TOUTÉE | LE DÉLIT

NATACHA PAPIEAU

Contributrice
LOUISE TOUTÉE
Éditrice Enquêtes

Le samedi 20 novembre dernier, Québec solidaire ouvrait son congrès au public avec un événement festif au Gesù qui affichait salle comble. Cette soirée de discours politiques et de performances musicales, intitulée « À nous demain », était le plus grand rassemblement solidaire depuis 2018. Les deux porte-paroles, Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois, se sont adressé·e·s aux 400 personnes présentes sur place ainsi qu'aux 300 personnes se joignant à la soirée à partir de leurs écrans entre les prestations de Valence, Clay and Friends et Klô Pelgag.

La culture à l'honneur

L'événement se déroulait sous le thème de la célébration. Valence a ouvert la soirée en interprétant « *La vie attend pas* » et « *Rosier* ». Le public, debout, dansait sur la musique pop-rock. Il n'en fallait pas moins pour mettre le feu à la salle et donner un ton festif à la soirée. « On avait envie de se faire du bien » a expliqué Manon Massé, interviewée par *Le Délit*. Le reste du congrès de Québec solidaire – qui avait comme objectif d'élire des membres de l'exécutif et de prendre des décisions quant à sa plateforme électorale – se déroulait en ligne. Mais après de longs mois de pandémie, il semblait important, pour Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé, d'avoir une occasion de se rassembler et célébrer en personne. « C'a été au-delà de nos espérances », a commenté la co-porte-parole par rapport au déroulement de la soirée.

Dès son entrée sur scène, Manon Massé a tenu à souligner la présence

et la contribution de Xavier Watso, professeur de théâtre au secondaire et militant autochtone, qui animait la soirée. Après une reconnaissance de territoire, le créateur de contenu parrainé par TikTok Canada a enseigné au public quelques mots en abénaquis : « bonjour » (*Kwai*), « merci » (*Wliwni*, prononcé « olé-oné »), « oui », « non » ainsi que les chiffres de 1 à 5. Ce petit cours d'introduction à cette langue autochtone a été salué par la co-porte-parole avec les autres initiatives de jeunes leaders autochtones qui « nous tirent par l'avant et nous indiquent le chemin ».

S'attaquer aux inégalités

Dans son discours, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques n'a pas manqué d'écorcher le premier ministre François Legault. S'adressant à sa base électorale, elle a remis en question l'intérêt de sans cesse comparer l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario alors que les écarts de richesse au sein même de notre province sont, selon elle, bien plus inquiétants. On se rappellera

« On est en train de créer des champions de burnout et de dépression »

Manon Massé sur les politiques de François Legault

d'ailleurs l'échange houleux entre le premier ministre et Gabriel Nadeau-Dubois à ce sujet à l'Assemblée nationale le 15 septembre dernier, dérivé d'une confrontation entre leur supposée incarnation respective de Duplessis et du « wokisme », et ayant nécessité l'in-

tervention du président de l'Assemblée à plus d'une reprise. Manon Massé a aussi attaqué François Legault quant à sa récente annonce sur la création d'un comité d'experts sur le développement du hockey au Québec. Plutôt que se concentrer à créer des champions, a-t-elle fait valoir, le gouvernement devrait penser à monsieur et madame Tout-le-Monde, parce qu'en réalité, « on est en train de créer des champions de burnout et de dépression ».

« Quand Gab et Manon parlent, je me sens Québécois »

Mike Clay, du groupe

Clay and Friends

Les autres partis d'opposition ont, eux aussi, été la cible des critiques de Manon Massé. Soulignant leur manque de cohérence, elle a rappelé les périodes d'austérité et de coupures masquées par la formule de « rigueur budgétaire » imposée sous les règnes libéraux et péquistes. Pour la co-porte-parole, il faut réinvestir sans attendre dans nos services, dans notre système de santé, dans nos écoles – un discours aujourd'hui partagé par les autres partis d'opposition mais qui était déjà présent aux balbutiements de Québec solidaire, a-t-elle rappelé.

Sous les cris de la foule scandant son nom, Manon Massé a alors fait place au deuxième groupe musical de la soirée, Clay and Friends, qui a interprété quelques-uns de ses succès, tels que « *OMG* », « *Gainsbourg* », « *Name on it* » et « *Bouge ton thang* ». C'est en changeant certaines paroles de « *Going up the Coast* » que le groupe de *música popular* de Verdun a conclu sa

Le seul journal francophone de l'Université McGill

RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau 107
Montréal (Québec) H3A 1B5
Téléphone : +1 514 398-6790

Rédacteur en chef

rec@delitfrancais.com
Philippe Bédard-Gagnon

Actualités

actualites@delitfrancais.com
Félix A. Vincent

Vacant
Vacant

Culture

artsculture@delitfrancais.com
Sophie Ji
Florence Lavoie

Société

societe@delitfrancais.com
Opinion - Aymeric L. Tardif
Enquête - Louise Toutée

Philosophie

philosophie@delitfrancais.com
Marco-Antonio Hauwert Rueda

Coordonnatrice de la production

production@delitfrancais.com
Adélia Meynard

Coordonnateur-riche-s visuel

visuel@delitfrancais.com
Illustration - Alexandre Gontier
Photographie - Vacant

Multimédias

multimedias@delitfrancais.com
Olivier Turcotte

Coordonnatrice de la correction

correction@delitfrancais.com
Gabrielle Genest
Léonard Smith

Webmestre

web@delitfrancais.com
Mathieu Ménard

Coordonnateur-riche-s réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com
Eleonore d'Espinose
Andrew Ma

Contributeurs-riche-s

Marianne Ducharme, Sofia Ferguene, Romulus
Maximus, Natacha Papieau, Laura Tobon

Couverture

Alexandre Gontier

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B-26
Montréal (Québec) H3A 0E7
Téléphone : +1 514 398-6790
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Représentante en ventes

Letty Matteo

Photocomposition

Mathieu Ménard

The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com
Pandora Wotton

Conseil d'administration de la SPD

Philippe Bédard-Gagnon, Kate Ellis, Marco-Antonio Hauwert
Rueda, Asa Kohn, Thibault Passet, Abigail Poppel, Simon
Tardif, Pandora Wotton

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur·e·s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeur·rice·s ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).



NATACHA PAPIEAU

« Le troisième lien, c'est [aussi le] symbole d'une vision rétrograde du Québec où le béton passe avant l'avenir »

Gabriel Nadeau-Dubois

mencé en parlant du Québec de ses grands-parents : un Québec qui s'est donné les moyens de sortir de la Grande Noirceur, un Québec avec une vision d'avenir, passant de province à « État » et, pourquoi pas, à un pays. Pour Gabriel Nadeau-Dubois, l'environnement est le projet de société du Québec d'aujourd'hui. Critiquant au passage le troisième lien, il ne s'est pas gêné pour qualifier le projet routier de « symbole d'une vision rétrograde du Québec où le béton passe avant l'avenir ». Gabriel Nadeau-Dubois a aussi parlé de l'identité québécoise et de la nécessité de résoudre les problèmes de la langue sans blâmer les immigrant·e·s. Le chanteur et auteur du groupe Clay and Friends, Mike Clay, avait d'ailleurs témoigné plus tôt dans la soirée « qu'il se sent Québécois » en écoutant les député·e·s de Québec solidaire, malgré ses origines immigrantes.

Le député de Gouin s'est par la suite adressé aux électeurs et électrices encore hésitant·e·s. Aux personnes présentes au Gesù et à la maison, il a demandé : « Qu'est-ce qui compte vraiment? » Gabriel Nadeau-Dubois, qui sera bientôt père, a saisi l'occasion pour inviter les gens à se battre avec Québec solidaire pour pouvoir dire à leurs enfants avoir été à la hauteur de la crise climatique et avoir bâti des systèmes d'éducation et de santé dignes de fierté.

Son discours reflétait la volonté du parti d'élargir sa base électorale. Interrogée à ce sujet par *Le Délit*, Manon Massé explique viser les populations plus âgées. « Notre force, à Gabriel et moi, va être notre

force aussi dans la population québécoise : faire des liens entre les différentes générations. » Dans son discours, la co-porte-parole avait notamment donné une mission aux jeunes présent·e·s dans la salle, celui d'aller parler à leurs parents et de leur dire : « L'avenir, c'est à moi, et moi je veux que tu votes Québec solidaire. »

Toute la soirée, Gabriel Nadeau-Dubois a martelé que le Québec est capable de gérer ses crises

– logement, santé, climat, etc. – et que « l'heure du changement a sonné ». Klô Pelgag, dernière artiste invitée, a terminé en ajoutant que l'esprit rêveur de Québec solidaire, qui lui est souvent reproché, est en fait une grande qualité. Avec Manon Massé parlant d'espoir et Gabriel Nadeau-Dubois abordant les changements passés et à venir, un message scandé passionnément par la foule résonnait dans la salle en fin de soirée : « Un peuple uni jamais ne sera vaincu. »



NATACHA PAPIEAU

prestation. Il a notamment invité le public à transformer les « nanana » en « non-non-non », critiquant le « non-sens politique » auquel les Québécois et Québécoises sont confronté·e·s.

L'environnement, un projet de société

Suivait le discours de Gabriel Nadeau-Dubois, nouvellement chef parlementaire du parti à l'Assemblée nationale. Accueilli par un tonnerre d'applaudissements, le co-porte-parole a com-

Le Délit recrute!

À combler: 2 postes rémunérés d'éditeur·rice·s Actualités

Pour rester à l'affût des sujets proposés, joins-toi au groupe de contribution ici:



Contribue au *Délit* en trois étapes simples :

1. Contacte un·e éditeur·rice
2. Écris l'article!
3. Révise ton texte avec l'équipe

Aussi simple que ça!

ledélit
Le seul journal francophone de l'Université McGill

Le retrait non consenti du condom examiné par la Cour suprême

En matière d'agressions sexuelles, le droit fait-il une différence entre une relation sexuelle avec ou sans préservatif ?

AYMERIC L. TARDIF
Éditeur Société

En 2017, en Colombie-Britannique, une femme, dont l'identité est protégée par une ordonnance de non-publication, rencontre en ligne Ross McKenzie Kirkpatrick. Après s'être échangé·e·s des messages durant plusieurs jours, il et elle organisent une rencontre en personne, à l'occasion de laquelle il et elle conviennent que dans l'éventualité de relations sexuelles, celles-ci devraient être protégées. Quelques jours plus tard, le 16 mars 2017, la femme revoit Kirkpatrick peu après minuit. Celui-ci l'emmène chez lui et les deux partenaires ont des relations sexuelles à deux occasions dans la même nuit, à la condition que Kirkpatrick porte un condom.

Avant leur premier rapport, Kirkpatrick se tourne vers sa table de chevet et met un condom à la demande explicite de sa partenaire. Plus tard dans la nuit, juste avant leur deuxième relation sexuelle, il fait le même geste, lui laissant croire qu'il met un préservatif. Ce n'est toutefois pas le cas. La femme s'aperçoit de l'absence de protection seulement au moment de l'éjaculation. Une confrontation s'ensuit durant laquelle Kirkpatrick affirme qu'il aurait été « trop excité pour porter un condom » (*tdlr*). Une plainte est alors formulée à la police et des accusations d'agression sexuelle sont portées contre lui.

Onze ans plus tôt, en Nouvelle-Écosse, un certain Craig Jaret

Hutchinson souhaite ardemment avoir un enfant avec sa compagne, Mme C. Elle, cependant, n'en veut pas et insiste pour qu'un préservatif soit porté lors de chacune de leurs relations sexuelles. Pourtant, elle tombe enceinte. Le couple décide finalement de garder l'enfant, mais leur relation prend fin trois mois plus tard. Hutchinson confesse alors avoir percé des trous dans tous les condoms utilisés par le couple. Mme C. réitère alors qu'elle n'aurait jamais consenti à avoir des relations sexuelles avec son partenaire si elle avait su que les condoms étaient défectueux. Des accusations pour agressions sexuelles sont portées contre Hutchinson et l'affaire se rend jusqu'en Cour suprême, en 2014.

Le cadre juridique du consentement

Les cas décrits plus haut mettent en lumière une question fondamentale : lorsqu'une personne consent à avoir des rapports sexuels à la condition que soit porté un préservatif par son·a partenaire, cette dernière peut-elle ignorer cette condition sans encourir de responsabilité pénale ? Autrement dit, le non-respect de la volonté de son·a partenaire d'avoir une relation sexuelle protégée entraîne-t-il un bris du consentement de cette dernière, exposant le·a contrevenant·e à des accusations d'agression sexuelle ?

Le Code criminel prévoit une analyse en deux étapes permettant de déterminer s'il y a eu consentement à une activité sexuelle. D'abord, il faut se de-



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

« Lorsqu'une personne consent à avoir des rapports sexuels à la condition que soit porté un préservatif par son·a partenaire, ce·cette dernier·ère peut-elle ignorer cette condition sans encourir de responsabilité pénale ? »

mander si le·a plaignant·e a donné son accord volontaire à l'activité sexuelle. Une absence de volonté peut porter sur les contacts physiques, sur leur nature sexuelle ou encore sur l'identité du ou de la partenaire. S'il est démontré que le·a plaignant·e n'a pas consenti à l'un ou l'autre de ces aspects, on ne peut pas conclure à un accord volontaire à l'activité sexuelle. Cependant, si l'on arrive à la conclusion que le·a plaignant·e a consenti à l'activité sexuelle, il faut se demander s'il existe des circonstances qui ont pu vicier son consentement apparent. Le consentement donné sous l'empire de la crainte, de la contrainte ou d'une quelconque fraude n'est donc pas valable. Par exemple, une personne qui utilise sa position de pouvoir

pour avoir une relation sexuelle avec un·e subalterne dans un milieu de travail peut être trouvée coupable d'agression sexuelle même si la preuve ne démontre pas explicitement que la victime n'a pas consenti à l'acte, mais qu'elle démontre cependant que ce consentement apparent était vicié par la crainte suscitée par des menaces sur les potentielles conséquences d'un refus.

La Cour suprême, dans l'affaire *Hutchinson*, s'est donc penchée sur la question afin de déterminer si percer des condoms à l'insu de sa partenaire emportait une absence de consentement à la relation sexuelle, ou équivalait plutôt à une fraude ayant vicié ce consentement. La distinction est d'une importance capitale.

« Si le port du condom est conditionnel à l'acte, alors il devrait faire partie de l'analyse du consentement »

Dans un premier cas, la Cour peut conclure à une agression sexuelle s'il est démontré que Mme C. ne consentait pas à avoir une relation sexuelle non protégée, alors que dans le deuxième, il faut plutôt démontrer que le consentement

de la plaignante a été donné en réponse à une fraude intentionnelle de son partenaire. La distinction pratique réside dans le fait que la démonstration d'une fraude plutôt que d'une simple absence de consentement constitue un fardeau de preuve plus important pour la plaignante, comme nous le verrons plus bas.

La majorité des juges dans *Hutchinson* concluent qu'il faut adopter l'approche du vice de consentement. Pour eux-elles, le consentement à l'activité sexuelle « ne vise pas les conditions ou les caractéristiques de l'acte physique, telles les mesures contraceptives qui sont prises ou la présence de maladies transmissibles sexuellement. » La plaignante ayant consenti à des rapports sexuels complets, on ne peut dire que le fait que les condoms aient été troués emporte une absence de consentement. Elle était en accord avec le fait d'avoir des contacts physiques de nature sexuelle avec un partenaire déterminé, ce qui correspond à la définition du consentement à une activité sexuelle du Code criminel décrite plus haut. Cependant, les juges arrivent à la conclusion selon laquelle ce consentement a été vicié par la fraude, ce qui leur permet de maintenir le verdict de culpabilité de M. Hutchinson.

On pourrait ainsi croire que ce débat est sans importance puisqu'en fin de compte, l'accusé a été trouvé coupable. Or, il n'est pas toujours aisé de faire la preuve d'une fraude. Il faut non seulement montrer que le plaignant-e a été victime d'une tromperie, mais également qu'il-elle a subi un préjudice, autrement dit, une conséquence négative physique ou psychologique. Dans l'affaire *Hutchinson*, la tromperie était facilement démontrable, puisque percer des condoms constitue un acte malhonnête clair et, Mme C. étant tombée enceinte à la suite de cette malhonnêteté, il est possible de plaider un certain préjudice physique. Qu'arrive-t-il, cependant, lorsque les critères de la fraude ne sont pas remplis, comme dans le cas où un-e plaignant-e n'arrive pas à prouver qu'il-elle a subi un préjudice découlant d'un retrait non consenti du condom? En appliquant l'approche établie dans *Hutchinson*, l'accusé-e serait sans doute acquitté.

Furtivage et consentement

Revenons-en à l'affaire *Kirkpatrick* dans laquelle l'accusé a usé d'une stratégie de furtivage (traduction de *stealthing*) pour avoir une relation sexuelle avec la plaignante sans préservatif. Au procès, l'accusé a été déclaré non coupable. En

appliquant les enseignement du cas *Hutchinson*, il n'était pas possible de conclure à l'absence de consentement de la plaignante, car elle était consentante à l'acte sexuel en tant que tel, peu importe les conditions dans lesquelles celui-ci devait se dérouler. De plus, la Cour n'a pas été convaincue de la présence d'une fraude qui aurait pu vicier le consentement de la plaignante. La décision s'est rendue à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique qui a conclu a contrario qu'une relation sexuelle avec condom est résolument différente d'une relation sexuelle sans condom : il ne s'agit pas du même acte. C'est donc dire que consentir à une relation sexuelle protégée est si différent de consentir à une relation non protégée qu'on ne peut prétendre en droit qu'une personne qui viole la volonté de son-a partenaire de se protéger a tout de même son consentement à l'acte sexuel. Soulignons que cette interprétation semble s'éloigner de celle de la Cour suprême dans *Hutchinson*. Au regard de cette conclusion, la Cour d'appel a donc ordonné un nouveau procès.

« Pour les juges de la Cour suprême, le consentement à l'activité sexuelle “ne vise pas les conditions ou les caractéristiques de l'acte physique, telles les mesures contraceptives qui sont prises ou la présence de maladies transmissibles sexuellement” »

Cependant, il est primordial de noter que l'un des trois juges de la Cour d'appel n'a pas conclu à la présence de fraude dans les agissements de *Kirkpatrick*. Le fait de ne pas respecter sa promesse et de mettre un préservatif ne constituait pas, selon lui, un acte frauduleux. Cela reviendrait à dire qu'une partie à un contrat qui ne respecte pas sa promesse commettrait automatiquement une fraude, soit un acte criminel, si l'autre partie en subit un préjudice. De plus, *Kirkpatrick* n'aurait pas essayé de cacher à la plaignante qu'il ne portait pas de condom et celle-ci ne lui a pas spécifiquement deman-

dé, croyant qu'il en portait un. Même si le juge avait conclu à un acte malhonnête de la part de *Kirkpatrick*, la victime aurait par la suite dû démontrer, en plus, qu'elle avait subi un préjudice découlant de cet acte, ce qui aurait alourdi son fardeau de preuve.

La décision de ce juge de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique qui a déclaré l'accusé coupable malgré l'absence de fraude – ce qu'une application stricte d'*Hutchinson* n'aurait pas permis – démontre que la Cour suprême doit s'éloigner de ses propres enseignements issus d'*Hutchinson* pour permettre une meilleure protection des victimes de furtivage. Elle aura l'occasion de le faire, car l'affaire *Kirkpatrick* s'est rendue devant elle le 3 novembre dernier. La décision devrait être rendue dans les prochains mois.

Les trois juges minoritaires dans *Hutchinson* – c'est-à-dire ceux-elles qui sont arrivé-e-s au même verdict que la majorité des juges, mais par un raisonnement différent – ont d'ailleurs défendu cette position selon laquelle le consentement ne porte pas uniquement sur l'acte sexuel, mais également sur la manière dont celui-ci se déroule. Si le port du condom est conditionnel à l'acte, alors il devrait faire partie de l'analyse du consentement. La Cour suprême devrait s'inspirer de cette position.

Une objection mal fondée

Certain-e-s ont soulevé que conclure à une agression sexuelle

« Le furtivage est un acte grave qui peut avoir de lourdes conséquences sur la santé mentale et physique de ceux-elles qui en sont victimes. Le droit se doit de mieux encadrer ce phénomène pour assurer une meilleure protection des victimes et pour tenir ceux-elles qui le pratiquent responsables de leur acte »

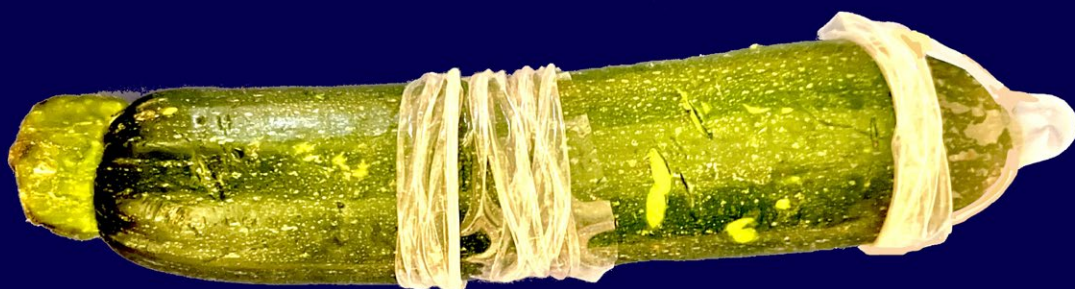
dès lors que la relation sexuelle se fait sans préservatif, alors que l'un-e des partenaires avait exigé le port du condom comme condition de son consentement à l'acte, sans avoir à démontrer la fraude, reviendrait à criminaliser une relation sexuelle lors de laquelle un condom se briserait. Je suggère que cette position est intenable. Au Canada, pour être reconnu coupable d'une infraction criminelle, deux éléments doivent être prouvés : l'*actus reus*, l'acte criminel en tant que tel, et la *mens rea*, l'intention criminelle de commettre l'acte. Certes, on pourrait effectivement croire que le fait de reconnaître le port du condom comme une condition du consentement d'une personne à avoir des relations sexuelles reviendrait à conclure que ce consentement peut être brisé par le simple bris du condom. Autrement dit, une personne ayant une relation non protégée en raison du bris du condom qu'elle porte pourrait effectivement commettre l'*actus reus* d'une agression sexuelle. Mais

jamais on ne pourrait conclure à la présence de la *mens rea*, autrement dit, de l'intention criminelle, car le bris du condom est un événement contingent qui n'a rien à voir avec une faute morale qui pourrait se qualifier de *mens rea*. Si ce bris n'est pas intentionnel ni dû à une négligence, je vois mal comment une cour pourrait reconnaître la culpabilité de la personne qui portait le condom défectueux.

Une occasion de réforme

Le furtivage est un acte grave qui peut avoir de lourdes conséquences sur la santé mentale et physique de ceux-elles qui en sont victimes. Le droit se doit de mieux encadrer ce phénomène pour assurer une meilleure protection des victimes et pour tenir ceux-elles qui le pratiquent responsables de leur acte. Il doit être clair que le furtivage est une pratique criminelle. L'affaire *Kirkpatrick* est une occasion en or pour la Cour suprême de clore le débat une bonne fois pour toutes. ☹

ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT



Prostitution et études font-ils bon ménage?

Rencontre avec deux travailleurs du sexe, étudiants universitaires.

ALEXANDRE GONTIER
Illustrateur

Adam* est arrivé le premier. C'est un garçon de 20 ans, étudiant mcgillois ; il apparaissait très à l'aise, bien que maladroit, en franchissant la porte de mon appartement. « Je n'ai jamais fait ça, mais j'ai hâte. Avec une fille, en plus, ça serait une expérience inédite pour moi », me dit-il d'emblée. Il s'est très vite repris : « Enfin, je veux dire une expérience journalistique. » On a ri et l'interphone a sonné une 2^e fois. C'était Maya*, la fille en question, 24 ans, également étudiante universitaire, encore plus extravagante qu'Adam et moi combinés. Elle aussi a franchi la porte et s'est exprimée sur sa virginité journalistique. Nous avons ri tous les trois ; l'échange s'est fait naturellement. Adam et Maya sont tous les deux travailleurs du sexe et ont accepté de discuter avec moi dans le cadre d'une entrevue informelle.

« Deux semaines plus tard, je découvre que l'un des deux amis est un auxiliaire d'enseignement dans le cours que je prenais »

Maya, étudiante et travailleuse du sexe

Dans un premier temps, on a discuté des services qu'ils offraient ainsi que des plateformes qu'ils utilisaient. Pour la jeune femme, il s'agit exclusivement de prestations virtuelles au moyen d'une caméra. Au début de la pandémie, c'est le format qui lui était imposé ; maintenant, c'est celui qu'elle préfère. Elle n'a plus à se soucier de sa sécurité, une inquiétude qui lui a causé des problèmes depuis ses 19 ans. Adam, quant à lui, utilise plusieurs sites internet, dont un site d'escortes spécialisé pour la clientèle gaie. C'est un géant de l'industrie plutôt sécuritaire qui, lorsqu'on a un profil de fer, est source de revenus amplement suffisants pour vivre – du moins, c'est ce que l'on croit au début. Sur cette plateforme, les escortes vivent leurs deux premières semaines de travail comme dans une utopie. Adam

compare les profils frais, soit les nouveaux profils apparaissant sur le site internet, à des vêtements. Une nouvelle collection et les gens se précipitent vers les plus beaux articles ; mais une fois que la suivante est sur les étagères, à moins qu'une pièce soit une édition limitée ou devienne une pièce de collection, elle intéresse d'emblée moins de clients. Adam fait ça depuis plus ou moins un an, mais il sort d'une relation abusive dans laquelle son ex l'avait initié au sexe en échange de quelque chose.

Maya raconte que malgré la nécessité de devoir faire de l'argent, qui va de soi, c'est un emploi qu'elle aime faire parce que la transaction l'amène à reconcevoir son corps et le pouvoir qu'il possède – mais seulement quand on a le déclic. Lorsqu'elle demande à Adam s'il a ressenti ce déclic, il dit croire l'avoir eu dès la première fois qu'il a couché pour de l'argent, dans un contexte rassurant qui plus est. En effet, c'était un client que son ex connaissait ; il n'était pas seul avec lui au moment de la rencontre. Toutefois, cette excitation-là, Adam ne la ressent plus aujourd'hui. Bien qu'il pourrait très bien occuper un autre emploi à temps partiel, il choisit tout de même celui-ci, car il a du

talent et à cause de son horaire chargé en tant qu'étudiant mcgillois.

Avant même que j'aborde le sujet qui, cruellement, m'intéresse le plus, Adam pose la question de lui-même. « Maya, serais-tu à l'aise de raconter ta ou tes pires expériences? » Elle se lance alors dans son récit : « Quand je me prostituais encore en présentiel, je me présentais et m'identifiais comme non binaire. Après une journée de cours chargée à l'Université, j'ai rejoint ma coloc dans notre appartement du ghetto McGill. Elle aussi se prostitue et m'avait parlé d'un client régulier qui, je ne sais pas comment, était intéressé à moi. » Les deux ont décidé d'inviter l'homme, sans se douter qu'il serait accompagné de deux amis.

« Ils sont rentrés sans cogner parce que ma coloc et moi ne fermons jamais la porte à clé. L'un des trois, celui que ma colocataire connaissait, a vu le drapeau non binaire accroché aux clés qui étaient insérées dans la serrure de la porte. Il a demandé ce que c'était. J'ai expliqué ce qu'était la non-binarité et sa réaction a été pleine de rage. Avec son haleine alcoolisée, il a dit que si j'étais un homme et une femme à la fois, alors j'avais de la masculinité en

moi. Il a dit: "Tu sais ce que je leur fais, moi, aux hommes qui veulent coucher avec moi? Je les baise pas, je leur casse la gueule." Il est venu agressivement vers moi et m'a poussé contre le canapé. Je ne sais plus ce qui s'est passé après : le choc était intense, tellement intense, que j'ai uriné sur le canapé. Ma coloc m'a ensuite raconté que ses deux amis l'avaient raisonné. Ils sont partis en crachant sur la porte d'entrée. Deux semaines plus tard, je découvre que l'un des deux amis est un auxiliaire d'enseignement dans le cours que je prenais. »

« S'ils disaient à leurs amis ce qu'ils faisaient comme travail, ils seraient aussitôt vus comme des "putes" ou encore caractérisés comme objets sales à bannir du groupe »



ALEXANDRE GONTIER

Adam raconte ensuite son histoire. Il y a environ un mois, il s'est retrouvé dans la chambre d'hôtel d'un homme qui, a priori, semblait stable et qui avait déjà payé. Rassuré, Adam s'est déshabillé en continuant de discuter avec son client. Petit à petit, la respiration du client s'est intensifiée jusqu'à un point où Adam n'entendait plus que son souffle ; plus un mot, juste ses yeux qui le regardaient. Son client avait l'air étranger à son propre corps : il venait de s'injecter de la méthamphétamine. Il a insisté que le jeune homme en consomme également, ce qu'Adam a refusé. Cela a tellement énervé le client qu'il a commencé à faire une crise de paranoïa, prétendant qu'Adam le filmait. « J'ai eu peur parce qu'il a commencé à s'agiter de plus en plus. Il s'est mis dans le cadre de porte, de façon à ce que je ne puisse pas sortir. Il n'était pas plus grand que moi, mais je ne suis pas non plus le plus large ni le plus dissuasif. J'ai eu un élan d'instinct de survie : j'ai remis mon pantalon, mon t-shirt, mes chaussures – sans mes chaussettes, ma veste, ma casquette ni mon écharpe. J'avais mon téléphone, heureusement, et je me suis fermement avancé vers la sortie. Je l'ai poussé violemment contre le mur du couloir et je suis sorti. Après cet événement, je n'ai eu aucun moyen de le retrouver sur le site internet en question afin de le signaler, et de protéger l'ensemble de la communauté montréalaise qui utilise cette plateforme contre cette personne dangereuse », raconte Adam.

Nous nous sommes laissés en discutant de ce qui, selon Adam et Maya, devrait changer dans les mentalités de leurs amis étudiants pour que les deux puissent leur parler de cet aspect de leur vie. Tous deux ont relevé l'immense tabou lié à la prostitution, d'autant plus marqué dans leur cas, en raison de leurs origines ethniques. S'ils disaient à leurs amis ce qu'ils faisaient comme travail, ils seraient aussitôt vus comme des « putes » ou encore caractérisés comme objets sales à bannir du groupe. Enfin, Adam m'a remercié car, avant que je lui parle à l'occasion de cette entrevue, il ne savait pas que son permis d'étudiant étranger lui interdisait de se prostituer. Cela montre bien l'ignorance et l'évitement de ce sujet dans les sphères académiques, alors qu'il devrait être essentiel et normal de le savoir d'emblée. ☹

*Prénoms fictifs.

Lire un journal intime avec des jumelles

Poser un regard existentialiste sur un voyeur victime de voyeurisme.

ALEXANDRE GONTIER
Illustrateur

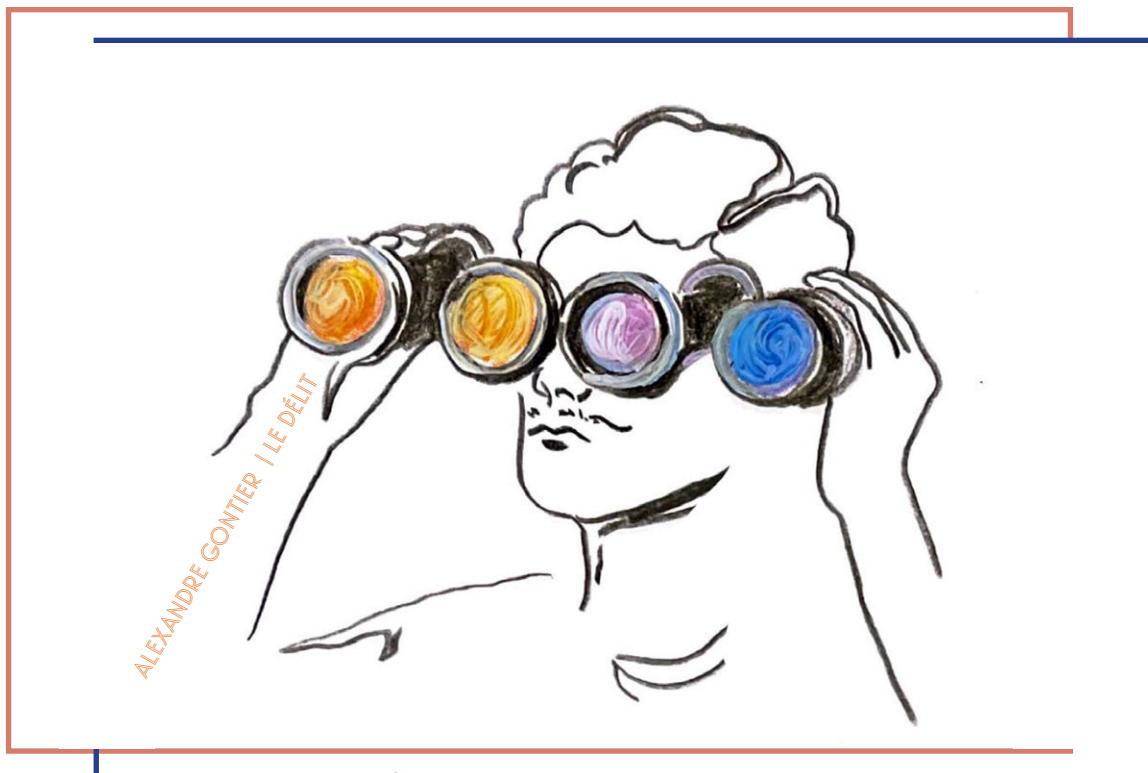
Un voyeur se positionne dans deux angles morts. D'abord physiquement : il se place dans une ouverture, de manière à ne pas être vu. Ensuite figurativement : il vit ce qu'il observe dans une intimité dérobée, mais ne participe pas véritablement à la scène qu'il observe puisque le regard est unilatéral. Dans cette position de voyeur, le voyeur n'a pas de conscience de soi puisque, comme le dit Hegel, la conscience de soi passe par la reconnaissance à travers une autre conscience. Sous le regard de l'autre, j'adopte une existence objective. Ce regard est négateur de ma liberté de sujet car l'image que l'autre me renvoie est figée et réductrice. Ainsi, vivre dans le monde intersubjectif implique nécessairement un conflit entre ma subjectivité et mon objectification. Je n'ai le choix que de partager ce monde.

« E vit ses relations avec les autres comme s'ils étaient des sujets »

Dans ce conte, nous tâcherons d'éclairer le cheminement de la conscience de soi quand le regard d'autrui nous surprend pour la première fois, imposant la honte là où régnait l'indifférence.

E avait cherché le carnet de son amoureux toute la nuit, motivée par l'envie de le lire complètement nu. Il devait être 4 heures du matin quand, en ouvrant le tiroir à produits ménagers, elle le trouva. Alors que l'amoureux, A, dormait profondément, E commença à lire, assise sur le carrelage de la cuisine. Elle voulait absolument savoir ce qu'A disait d'elle.

Pour E, le regard d'autrui est nécessaire pour se constituer, d'où son inclination à faire de A un sujet qui peut construire son identité et définir son être. En somme, elle vit ses relations avec les autres comme s'ils étaient des sujets. Elle veut lire le journal intime pour en savoir plus sur ce qu'elle est aux yeux d'A et, par conséquent, ce qu'elle est à ses propres yeux. E veut plaire. Ou plutôt, elle souhaite qu'A la



« E souhaite être élue et aimée, mais elle ignore qu'une fois qu'elle le sera, l'autre l'éprouvera à son tour comme subjectivité »

désire, et souhaite être l'élue d'A pour qu'il la sacralise et qu'elle devienne un absolu objectif.

En nous inspirant de Jean-Paul Sartre, on pourrait avancer l'idée qu'E n'est plus dans l'existence mais qu'elle est dans la justification. E souhaite être élue et aimée, mais elle ignore qu'une fois qu'elle le sera, l'autre l'éprouvera à son tour comme subjectivité. Pour ces raisons – applicables aux relations amoureuses de manière générale – E devrait ranger le carnet, s'enfuir de chez A et arrêter de l'aimer parce qu'aimer, c'est ontologiquement un échec.

E pensait que pour A, ce carnet était le seul espace où le regard d'autrui n'influençait pas ce qu'il disait. Elle y trouva des dessins médiocres, des poèmes à leur effigie. Elle était si désespérée d'exister dans ce carnet qu'elle jubilait à la vue de la lettre « E », croyant lire son nom. Mais

il n'y avait que des banalités. Elle avait seulement retenu un passage insolite dans lequel A confessait avoir observé un couple de voisins qui se frappaient avec des ustensiles de cuisine et souriaient ce faisant. « Ils aimaient avoir mal et cela se voyait », racontait A sur une page écrite avec une main branlante.

Déviions un instant et observons le couple masochiste dont il est question dans le carnet d'A. En empruntant des termes de la psychanalyse freudienne, nous pouvons interpréter que ce couple prend acte de la « pulsion de mort » lorsqu'il se frappe avec des ustensiles de cuisine, soit qu'il explore ses limites, s'auto-détruit. En trouvant un plaisir sexuel dans la violence, le couple instaure un dualisme qui lie et oppose pulsions de vie (soit, les pulsions sexuelles et les pulsions d'autoconservation) et pulsions de mort.

Jacques Lacan modernise cette vision contestée du père de la psychanalyse et insiste plutôt sur la notion de « masochisme primordial », qui désigne un instinct de se livrer à autrui en se faisant son objet. Le psychanalyste avance que le masochisme se met en acte comme plaisir tourné vers l'objet et rejoint le principe de Nirvana : en nous faisant retourner à l'inorganique et à la mort originelle, la pulsion régresse et remonte jusqu'à l'origine. La seconde

composante serait la pulsion de destruction, qui permet l'homéostasie du milieu psychique avec la pulsion de vie. Le masochisme est une tentative de sujétion d'autrui. Il représente la volonté de s'en remettre à autrui pour se faire

« Même si l'on peut être objet pour autrui, on ne peut jamais l'être pour soi-même »

exister. Ainsi, la conclusion est la même que pour les relations amoureuses : même si l'on peut être objet pour autrui, on ne peut jamais l'être pour soi-même.

E allait refermer le carnet, quand une phrase lui sauta aux yeux. A avait écrit : « J'ai dans mon salon deux fenêtres qui donnent sur celles des autres et une paire de jumelles pour les transformer en vitrines. Je suis un voyeur qui n'a pas honte ». Pour la première fois, E s'est sentie vue, comme si les ronflements de son amoureux endormi la guettaient. Elle poursuivit la lecture. « Alors que j'observais encore la chambre mauve de la femme qui pleure pour exister, j'ai eu la vive impression d'être vu et mon corps me l'a dit. Quelqu'un me voyait nu devant ma fenêtre, derrière

mes jumelles. J'ai eu peur. J'ai eu honte même. Je suis un voyeur qui a honte. Alors j'ai voulu vérifier si j'étais observé. J'ai vu un homme qui me regardait avec ses jumelles. Il souriait, extasié. Il m'a montré, avec une violence statique, que ce n'est pas parce qu'on vole qu'on ne peut pas être volé. » Après avoir lu ça, E ne voulait pas en savoir plus.

Finalement, cette double mise en abyme met l'accent sur le voyage de la honte chez E et A. Indifférents au début de leur expérience de curiosité mal

« En trouvant un plaisir sexuel dans la violence, le couple instaure un dualisme qui lie et oppose pulsions de vie et pulsions de mort »

placée – soit, de voyeurisme –, ils agissent comme s'ils étaient seuls. C'est la honte qui fait entrer autrui dans le monde de ces indifférents. Le sentiment que l'on attache à la « honte » est la conscience de honte : E et A ne conscientisent pas leurs gestes jusqu'à ce qu'un élément perturbateur ne les voie (c'est le cas du voyeur A qui est vu par un autre voyeur) ou jusqu'à ce qu'ils imaginent quelqu'un



KAARMA

qui les voit (comme pour E qui projette l'histoire qu'elle lit à la sienne). Comme le dit Jean-Paul Sartre dans *L'Être et le Néant*, « La honte est honte devant quelqu'un. [...] Autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même : j'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui ». ◉

Écrire l'intime au féminin

Regard sur les écrits d'Anaïs Nin, pionnière de l'écriture érotique.



LAURA TOBON
Contributrice

Certains auteurs sont assez créatifs pour faire des changements dans un genre littéraire. L'une d'entre eux est Anaïs Nin. Cette dernière est une écrivaine et diariste

franco-américaine née en 1903 de parents cubains. Elle a publié ses journaux intimes dans lesquels elle a écrit à propos de ses relations personnelles. Ses ouvrages sont reconnus pour leur contenu sexuellement explicite, lui conférant une réputation controversée. Elle est l'une des premières femmes à publier des œuvres érotiques, un domaine jusqu'alors réservé aux hommes. Autrice surréaliste, elle traite dans ses ouvrages de la sexualité avec un langage qui évite la vulgarité. Son style d'écriture, in-conventionnel pour écrire sur ce thème d'un ton sensuel, marque la littérature érotique féminine. Anaïs Nin est une source d'inspiration pour plusieurs artistes littéraires, cinématographiques et musicaux. Des versions non censurées de ses journaux sont publiées après sa mort et celle de son mari, en 1977 et en 1985.

Vénus Erotica et le regard féminin sur l'érotisme

Vénus Erotica, parmi ses publications les plus connues, regroupe 15 nouvelles où chaque histoire traite de sujets à caractère sexuel. Anaïs Nin s'est inspirée de ses expériences personnelles et de celles de ses proches pour écrire ces récits. Désespérée de trouver un moyen de gagner de l'argent, elle a rédigé ce recueil durant les années 40 pour un client qui la payait 1 \$ par page. Ces histoires n'étaient lues que par ce « collecteur ». Elles ne sont devenues accessibles au grand public qu'en 1977, puisque l'autrice craignait que le langage explicite nuise à sa réputation.

Autant certaines de ces nouvelles traitent de sujets sensibles, tels que la pédophilie et l'inceste, autant l'amour reste présent dans ces histoires. Nin écrit sur la com-

plexité de la sexualité en évitant d'écrire chaque scène de sexe avec un langage qui objectifie les femmes. Elle finit par se distinguer des autres auteurs érotiques de son époque grâce à son style d'écriture plus poétique. Malgré le fait que le client qui lui a commandé l'ouvrage lui a recommandé de mettre l'accent sur les scènes sexuellement explicites, Nin rédige ces parties de l'œuvre différemment. Dans chacun de ces moments, l'autrice mélange la sensualité avec la sexualité. De plus, ces nouvelles s'intéressent à la psychologie féminine et à la bisexualité féminine, lesquelles sont traitées en insistant sur l'intériorité des personnages. La manière de Nin d'aborder l'intimité et la psychologie sexuelle permet à son œuvre de créer un autre modèle d'écriture érotique : la majorité des relations sexuelles sont décrites sous le point de vue de ses personnages féminins.

Anaïs Nin aujourd'hui

Aujourd'hui, Anaïs Nin est une autrice appréciée des lecteurs. Cette réévaluation de son image publique a commencé lorsque le mouvement féministe, en particulier le féminisme prosexé, a qualifié l'autrice de pionnière de la littérature érotique. Depuis cette redécouverte, ses œuvres sont analysées dans des cours à l'université. Cela a permis à plusieurs artistes de s'inspirer des écrits de Nin et de sa vie. Plusieurs réalisateurs ont adapté ses histoires au grand écran, produisant des films comme *Delta of Venus*, basé sur *Vénus Erotica*. Sa vie fait encore l'objet de plusieurs expositions, biographies et hommages. Aujourd'hui, des chercheurs trouvent des écrits non publiés qui en révèlent plus sur la vie d'Anaïs Nin, ce qui perpétue cette fascination autour de l'autrice. ☉

Entre innovation et tradition

Patrice Michaud en concert au MTelus.

En grande forme pour son public rassemblé au MTelus – où il n'avait jamais joué –, Patrice Michaud aura livré avec vigueur et aplomb son plus récent de quatre albums, *Grand voyage désorganisé*. Alors que, plus tôt ce 16 novembre, tombaient sur Montréal quelques éphémères flocons, l'auteur-compositeur-interprète a su réchauffer son assemblée, qui, en retour, l'a accueilli avec toute l'énergie que requéraient de telles retrouvailles.

De l'innovation

Qui suit l'artiste originaire de Cap-Chat en Gaspésie depuis ses débuts a pu être déstabilisé-e par l'album sorti en septembre. Ce dernier opus se démarque par son tournant pop assumé, que laissent présager certains titres d'*Almanach*, le précédent. Quelques écoutes de l'ensemble suffisent à l'acclimatation. On est « ici » pour assister à la maturité et l'inventivité d'un musicien qui sait proposer des airs rassembleurs et entraînants (« La grande

évasion », « Vous êtes ici ») aussi bien que profonds et mélancoliques (« La guerre de toi n'aura pas lieu », « Ok maman »).

« On est "ici" pour assister à la maturité et à l'inventivité d'un musicien qui sait proposer des airs rassembleurs et entraînants »

Les chansons fort dynamiques de l'album en tournée se prêtent on ne peut mieux à la performance : lancé par « Origami », sortie en *single* quelques mois avant le reste du *Grand voyage*, le spectacle a rapidement trouvé son erre d'aller. C'est une prestation solide dans les tons, dans les rythmes et dans les enchaînements que Michaud, dont

le timbre à la fois clair et bas est une force en soi, a proposé. On pourrait parler de sobriété plus que d'extravagance du côté visuel ; les effets sont limités, mais suffisants. Ce qui ressort de cette odyssée est bien loin de la maladresse ou de l'errance d'un certain Ulysse ; on a pu voir un artiste en contrôle jusque dans ses trous de mémoire, qui met tout sur la table et rayonne dans son authenticité.

De la tradition

Accompagné de Marie-Pierre Bellefeuille au clavier, Patrice Michaud a offert une version épurée et tout en douceur de la très belle et maintenant incontournable « Saison des pluies ». Cette grande chanson tragique a ainsi clos la première partie du spectacle, où, comme de raison, dominaient « La grande évasion », « Golden Record », « Un cœur de baleine bleue », auxquelles se sont glissées, du troisième album, « Apocalypse Wow » et « Julie revient. Julie s'en va ». La seconde moitié a vu

s'aviver quelques braises du *Feu de chaque jour* : « Je cours après Marie » et « Jusqu'à ce que je tombe ». L'insistance des basses et des percussions a pu donner à ces titres maintenant vieux de sept ans une nouvelle jeunesse. « Kamikaze » et « Mécanique générale » ont également trouvé leur place, au grand bonheur du public ravi, déchaîné, *présent*.

Fidèle à ses habitudes, cet ancien étudiant en littérature n'a pas manqué d'ajouter à l'ensemble une solide narration. Car Michaud, qui a fait paraître en avril un album jeunesse, *La soupe aux allumettes*, est un raconteur né, qui tisse son spectacle autour de ses souvenirs. Au total, 20 chansons ont constitué le répertoire de la soirée, dont deux d'entre elles issues de la « cassette de 1994 du patinage libre de Cap-Chat ». Interprétées avec brio, « *Living on My Own* » de Freddy Mercury et « *Simply the Best* » de Tina Turner, celle-ci à la toute fin du rappel, ont certainement apporté un brin de folie au spectacle.

Non pas à la jonction de l'innovation et la tradition, Patrice Michaud aura plutôt tour à tour occupé les deux espaces. L'artiste de Cap-Chat maintenant auteur-compositeur-interprète de quatre albums nous a convaincu-e-s qu'il sait voyager de l'une à l'autre, sans oublier d'emmener son public avec lui. ☉



ANDRÉANNE GAUTHIER

MARIANNE DUCHARME
Contributrice

Les spermatozoïdes sont-ils des princes charmants?

SOPHIE JI
Éditrice Culture

Dans la littérature scientifique, oui.

Les contes de fées sont puissants ; qui ne connaît pas le trope du prince charmant sauveur qui délivre une princesse sans défense d'une menace quelconque? Les stéréotypes résultant de la perception genrée du prince actif et de la princesse passive nous sont sans cesse renvoyés à travers les figures du prince sauveur, de la princesse en détresse et de la menace, trois figures qui se définissent mutuellement grâce à leur position respective par rapport aux rôles des deux autres. Ainsi, la princesse en détresse doit sa raison d'être à une relation d'adversité entre une menace et un prince sauveur, tout comme la menace tient son rôle d'antagoniste grâce à la relation « sauveur-sauvée » entre le prince et la princesse. Le prince charmant, quant à lui, ne pourrait pas être le sauveur en armure en l'absence d'un adversaire qui l'empêche de gagner les faveurs d'une princesse « adorée » à délivrer. Selon l'anthropologue Emily Martin dans un article écrit en 1991, ce trope serait tellement ancré dans notre imaginaire collectif qu'il influencerait nombre des récits que nous construisons afin de donner du sens à la vie, incluant notre perception de la fécondation entre le spermatozoïde et l'ovule dans la littérature scientifique.



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

d'expériences et de systèmes de croyances qui opèrent derrière nos comportements : analyser la nature à la fois subversive et dominante de nos désirs complexifie la compréhension de notre libre arbitre. Ainsi, en suivant l'approche de Tuck, nous pouvons, voire devons, arrêter de tenter de catégoriser nos désirs et actions ainsi que ceux des autres dans des catégories strictes et mutuellement exclusives. Dans cette optique, le vocabulaire utilisé dans les manuels de biologie afin d'expliquer le processus de fécondation humaine peut nous renseigner

« Nous sommes marqué·e·s, voire possédé·e·s par des pensées et comportements contradictoires »

sur les manières par lesquelles le trope du prince charmant sauveur et de la princesse en détresse perpétuent des normes genrées stéréotypées qui s'inscrivent implicitement dans une vision dualiste et positiviste du monde. Malgré un désir contradictoire de refuser de percevoir le monde en termes

de dualités et réalités dites « objectives », ces dernières continuent vraisemblablement à influencer notre perception de la réalité ; refuser de les adresser est alors contre-productif.

« Les descriptions scientifiques de la fécondation humaine soulignent "l'héroïsme actif" du spermatozoïde. Ces descriptions contrastent avec la description passive de l'ovule »

de dualités et réalités dites « objectives », ces dernières continuent vraisemblablement à influencer notre perception de la réalité ; refuser de les adresser est alors contre-productif.

Spermatozoïde à la rescousse !

Selon Martin, le contraste entre la description du spermatozoïde en tant que gamète actif et l'ovule en tant que gamète passif dans les manuels de biologie perpétue les stéréotypes entourant les figures de la demoiselle en détresse et de son sauveur masculin héroïque. En effet, en décrivant le spermatozoïde comme un gamète qui, après

l'éjaculation, « parcourt » et « traverse » dans le vagin un « voyage périlleux » afin de « pénétrer » la couche externe de l'ovule et « livrer » ses gènes, les descriptions scientifiques de la fécondation humaine soulignent « l'héroïsme actif » du spermatozoïde. Ces descriptions contrastent avec la description passive de l'ovule, décrit en tant que gamète « transporté » ou « dérivant » le long des trompes de Fallope, dans « l'attente » d'être fécondé, faute de quoi il ne survivra que quelques heures. Le contraste entre le langage passif et actif souligne alors la nature « fragile » de l'ovule, même si la durée de vie du spermatozoïde après l'éjaculation se mesure aussi en heures. La personnification stéréotypée des gamètes dépasse même le cadre de la littérature sci-

« La personnification stéréotypée des gamètes dépasse même le cadre de la littérature scientifique »

entifique ; on peut notamment penser aux crédits d'ouverture du long-métrage *De quoi j'me mêle* (« Look Who's Talking ») d'Amy Heckerling, durant lesquels un spermatozoïde à la voix humaine encourage d'au-

tres spermatozoïdes, aussi dotés de voix, à avancer alors qu'ils se déplacent à l'intérieur du système reproducteur féminin. Lorsque les spermatozoïdes atteignent l'ovule – immobile et silencieux, bien entendu –, ils tentent de le pénétrer avec force, tout cela sur une trame sonore assurée par la chanson *I Get Around* des Beach Boys.

« Un des manuels examinés compare l'acrosome du spermatozoïde à un casque de moto bien ajusté »

Bien que, depuis la parution de l'article de Martin, de nouvelles études reconnaissent maintenant le rôle plus actif de l'ovule durant la fécondation, un processus de plus en plus compris comme étant dépendant de procédés chimiques provenant à la fois de l'ovule et du spermatozoïde, une étude menée en 2014 démontre que « le conte de fées de la fécondation » continue d'implicitement infuser la littérature scientifique en employant la voix passive pour discuter de l'ovule et continuellement perpétuer l'analogie entre le « voyage périlleux » et le parcours des spermatozoïdes dans le système reproducteur féminin. Certains manuels scolaires vont même jusqu'à utiliser des comparaisons inutiles qui réifient les stéréotypes genrés. L'étude souligne notamment qu'un des manuels examinés compare l'acrosome du spermatozoïde à un casque de moto bien ajusté. Selon Martin, en inscrivant le trope de la figure masculine active et la figure féminine passive au niveau cellulaire, les manuels de biologie renforcent la légitimité des dynamiques genrées socialement construites tout en impliquant que les cellules seraient dotées de libre arbitre et de personnalités humaines, des suggestions pouvant devenir fortement problématiques.

On peut alors voir à quel degré l'imposition d'un anthropomorphisme genré au spermatozoïde et à l'ovule lors de la fécondation dans la littérature scientifique témoigne de la puissance avec laquelle le trope stéréotypé du prince sauveur et de la princesse en détresse occupe notre imaginaire collectif. C'est en reconnaissant nos biais collectifs implicites et en analysant leurs influences que nous pourrions commencer à déconstruire les dualités et croyances qui forgent notre perception de la réalité pour apprendre à embrasser la nuance et les ambiguïtés. ☺

« Il est important d'accepter les désirs profondément contradictoires qui nous caractérisent en tant qu'êtres humains complexes »

Possédé·e·s par la contradiction

Il est important d'accepter les désirs profondément contradictoires qui nous caractérisent en tant qu'êtres humains complexes ; de nos comportements les plus banals à certaines contradictions morales plus sérieuses, nous sommes marqué·e·s, voire possédé·e·s, par des pensées et comportements contradictoires au travers desquels nous devons naviguer afin de nous construire en tant que personne. Selon la chercheuse Eve Tuck, nos désirs – et leurs contradictions – mettent en évidence l'amalgame d'idées,

Porno, éthique et représentation

Le féminisme révolutionne la pornographie.

SOFIA FERGUENE
Contributrice

Consumés à grande échelle et facilement accessibles sur Internet, les contenus pornographiques occupent près de 37% du total des pages web, alors que la pornographie met pourtant en scène un sujet tabou, celui de la sexualité. De plus en plus accessible, elle permet à son auditoire, notamment aux plus jeunes, de transgresser cet interdit. Un tabou qui, selon Michel Foucault, puiserait ses origines au 17^e siècle. Il aborde le pouvoir comme une stratégie d'oppression légitimée par la morale qu'il accuse dans *Histoire de la Sexualité* d'avoir eu, à cette époque, tout intérêt à réprimer et réduire au silence la question de la sexualité en ne l'autorisant que dans un cadre bien précis, celui du mariage hétérosexuel et de la procréation. Mais si la pornographie s'oppose par son existence même à la répression de la luxure et de la recherche de plaisir sexuel, elle n'a pourtant levé ce tabou que pour une classe particulière, celle des hommes et notamment des hommes blancs. Dans l'industrie pornographique, ce sont leurs perceptions qui dominent ; on parle de *male gaze*.

Si les femmes sont bien présentes, c'est principalement devant l'objectif qu'on les retrouve. Elles sont les stars de ces programmes mais ne participent pourtant que rarement à leurs productions. Les femmes et leur plaisir sont principalement instrumentalisés afin d'exciter les hommes selon des fondements que la pornographie a elle-même créés. L'attractivité des corps dépend de critères bien précis, qu'il s'agisse des poils, du poids, de la taille ou de la forme des appareils génitaux, des critères dont l'absence est en réalité manipulée par l'industrie pornographique traditionnelle afin de créer des catégories de niches, objets de fantasmes et de fétiches. La pornographie est plus qu'un format érotique, c'est un discours. Le tabou qui incombe à la sexualité depuis des siècles fait du porno un discours unique, une vérité. La pornographie a pour ainsi dire carte blanche quand elle illustre la sexualité du 21^e siècle et comble le manque, voire l'absence d'éducation sexuelle dans la plupart des structures éducatives traditionnelles en Occident. Mais le discours pornographique ne vient pas seulement structurer la sexualité, il promulgue aussi une idéologie précise du rôle binaire assigné aux hommes et aux femmes, rôle également associé aux notions de féminité et de masculinité. La vision est réduite, la diversité des pratiques est absente et le format est dom-

mageable pour des communautés discriminées qui sont, dans le porno traditionnel, fétichisées, objectifiées.

La pornographie comme instrument politique?

D'autres formes de pornographie s'érigent et viennent progressivement contester le caractère « *mainstream* » d'une pornographie traditionnelle, qui tend en réalité à ne représenter que le plaisir masculin. C'est le cas de la pornographie éthique qui, aussi qualifiée de pornographie féministe, tient à replacer la femme et son plaisir au cœur du contenu. Ce genre, pourtant sous-représenté, n'est en réalité pas si récent. En effet, la question de la pornographie est abordée depuis la naissance des premiers mouvements féministes en Occident. À la fin des années 70, elle divise ces mouvements pour une raison qui divise encore le féminisme aujourd'hui, celle de la capitalisation sur le corps des femmes. Le mouvement contre la pornographie initié par Andrea Dworkin en 1976, essayiste et théoricienne féministe, affirme que la pornographie exploite la femme de manière inhérente en faisant passer de la violence pour du sexe. Selon elle, la pornographie servirait aux hommes d'entraînement à l'inceste, à l'agression et au viol. De manière presque simultanée naît le Club 90, le tout premier groupe de soutien aux actrices du milieu por-

nographique des années 70 et 80. Défenseuses d'une réappropriation de ce format érotique qui n'a selon elles pas toujours été synonyme d'objectification de la femme, les femmes du Club 90 apparaissent comme des pionnières du porno féministe et s'inspirent pour cela du format des années 70. Avant l'arrivée des grandes industries pornographiques, la pornographie pouvait en effet agir comme un outil politique clé en libérant les corps et la sexualité sur grand écran pendant la révolution sexuelle des années 60. « Pendant longtemps ça n'a plus été le cas, ç'a été juste commercial, et j'ai le sentiment que c'est redevenu un lieu de débat social et politique », affirme Rico Simmons, acteur porno. Il a récemment performé dans des productions d'Olympe de G, réalisatrice et pornographe féministe française et autrice de *Jouir est un sport de combat*.

Le(s) porno(s) féministe(s) ?

Il n'y a pas un mais une multitude de pornos féministes. C'est donc dans la diversité de ses acteurs, de ses actrices, de ses réalisateurs et de ses réalisatrices que la pornographie féministe se démarque de la pornographie traditionnelle et agit pour une pluralité normalisée et non plus fétichisée. La pornographie féministe jouit de la sorte d'une diversité nécessaire à l'illustration réaliste de l'éventail des pratiques sexuelles. Pour

cela, elle met en scène différentes orientations, morphologies, identités, communautés et scénarios. Mais si elle est, par la multiplicité de ses formats, difficile à définir, on peut préciser la définition de la pornographie éthique par ce qu'elle n'est pas. Contrairement à ce que l'industrie pornographique et les stéréotypes assignés à la féminité nous laissent parfois penser, la pornographie féministe ou éthique ne capture pas le sexe sous l'angle exclusif des sentiments, de l'affection, de la douceur ou encore du sexe dit « vanille ». Elle aborde la diversité non seulement des profils qu'elle filme mais aussi des désirs et des sexualités. Ce qui différencie la violence que l'on peut retrouver dans l'industrie traditionnelle de celle que l'on retrouve dans la pornographie éthique et féministe, c'est le consentement, la sécurité et le désir qui encadrent et motivent les acteurs et actrices dans la réalisation de ce type de scène.

Revoir les conditions de travail des artistes X

Si l'expérience est différente pour l'auditoire de la pornographie éthique, elle l'est aussi pour ses travailleur-se-s du sexe. Les tabous les concernant recouvrent souvent d'un voile gris la question des conditions de travail et du salaire dans la pornographie traditionnelle. En effet, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un travail que ce dernier

doit omettre les désirs, les plaisirs et les limites de ses travailleurs et travailleuses. Les rapports sexuels non consentis sont des viols et ne peuvent être standardisés sous prétexte qu'ils s'opèrent dans un cadre professionnel. Les réalisateur-rices de la pornographie éthique mettent donc au cœur de leurs productions les plaisirs et les fantasmes de leurs actrices et acteurs, qui ne sont de la sorte plus poussé-e-s dans leurs retranchements. Car dans l'industrie pornographique *mainstream*, il semble que les acteurs, et en particulier les actrices, sont soumis-es à un marché extrêmement concurrentiel au regard du caractère extrême des pratiques qu'il-elle-s doivent exécuter. Le consentement est dans ce cadre-là régulièrement nié, manipulé ou extorqué. Dans la pornographie éthique et féministe, l'acte sexuel se détache de l'imagerie traditionnellement phallogocentree ; il s'agit ici de déconstruire une narration du sexe qui débute à l'érection et se termine à l'éjaculation. La pornographie éthique et féministe aborde la question des plaisirs et redéfinit un cadre à l'acte sexuel qui n'est régi que par les désirs consentis de ses participants et participantes. L'accent est aussi mis sur le salaire des travailleurs et des travailleuses qui se doit de correspondre à l'engagement physique et émotionnel que requiert ce genre de format.

Le porno féministe apporte donc des discours divers quant à des sexualités tout aussi diverses, permettant de concurrencer le discours unique que propageait jusqu'ici le porno traditionnel ; des discours qui semblent enfin décomposer la question du tabou dont le flou profitait à l'industrie de la pornographie *mainstream*. Mais si la pornographie éthique attire l'attention des consommateur-rices à la recherche d'une pratique plus représentative et déontologique, cette transition a un coût. En effet, si l'industrie du X a habitué ses auditeur-rices à accéder à un contenu gratuit, la pornographie éthique ne capitalise pas sur la publicité au même degré que l'industrie pornographique traditionnelle. Ainsi, payer pour sa consommation de pornographie, c'est non seulement garantir un salaire et des conditions de travail convenables aux artistes, mais c'est aussi permettre à la pornographie éthique de gagner en notoriété en lui permettant d'effectuer des productions et des tournages plus coûteux et donc plus élaborés. Pour autant, tout ce qui est étiqueté éthique et féministe ne l'est pas nécessairement, et comme dans tout type de consommation, il faut savoir se renseigner sur ce que l'on consomme. ☹



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

Les corps

ROMULUS MAXIMUS
Constitutrice

